

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

CONTENANT

Les faits de manifestation des Esprits, ainsi que toutes les nouvelles relatives au Spiritisme. — L'enseignement des Esprits sur les choses du monde visible et du monde invisible; sur les sciences, la morale, l'immortalité de l'âme, la nature de l'homme et son avenir. — L'histoire du Spiritisme dans l'antiquité; ses rapports avec le magnétisme et le somnambulisme; l'explication des légendes et croyances populaires, de la mythologie de tous les peuples, etc.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE M. ALLAN KARDEC

Tout effet a une cause. Tout effet intelligent a une cause intelligente. La puissance de la cause intelligente est en raison de la grandeur de l'effet.

HUITIÈME ANNÉE. — 1865.

PARIS

BUREAU, RUE SAINTE-ANNE, 59

PASSAGE SAINTE-ANNE

1865

(Réserve de tous droits.)

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

8^e ANNÉE.

N^o 7.

JUILLET 1865.

Air et paroles du roi Henri III

Le *Grand Journal* du 4 juin 1865 relate le fait suivant :

« Tous les éditeurs et tous les amateurs de musique de Paris connaissent M. N. G. Bach, élève de Zimmermann, premier prix de piano du Conservatoire, au concours de 1819, un de nos professeurs de piano les plus estimés et les plus honorés, arrière-petit-fils du grand Sébastien Bach, dont il porte dignement le nom illustre.

« Informé par notre ami commun, M. Dollingen, administrateur du *Grand Journal*, que l'appartement de M. N. G. Bach avait été le théâtre d'un véritable prodige dans la nuit du 5 mai dernier, j'ai prié Dollingen de me conduire chez M. Bach, et j'ai été accueilli au n^o 8 de la rue Castellane avec une exquise courtoisie. Inutile d'ajouter, je pense, que c'est après avoir obtenu l'autorisation expresse du héros de cette histoire merveilleuse que je me permets de la raconter à mes lecteurs.

« Le 4 mai dernier, M. Léon Bach, qui est un curieux doublé d'un artiste, apporta à son père une épinette admirablement sculptée. Après de longues et minutieuses recherches, M. Bach découvrit, sur une planche intérieure, l'état civil de l'instrument ; il date du mois d'avril 1564, et c'est à Rome qu'il a été fabriqué.

« M. Bach passa une partie de la journée dans la contemplation de sa précieuse épinette. Il y pensait en se couchant ; lorsque le sommeil vint fermer sa paupière, il y pensait encore.

« Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'il ait eu le songe suivant :

« Au plus profond de son sommeil, M. Bach vit apparaître au chevet de son lit un homme qui avait une longue barbe, des souliers arrondis par le bout, avec de grosses bouffettes dessus, une culotte très large, un pourpoint à manches collantes avec des crevés dans le haut, une grande collerette autour du cou, et coiffé d'un chapeau pointu à larges bords.

« Ce personnage se baissa vers M. Bach et lui tint ce discours :

« L'épinette que tu possèdes m'a appartenu. Elle m'a souvent servi à distraire mon maître le roi Henri III. Lorsqu'il était très-jeune, il composa un air avec paroles qu'il se plaisait à chanter et que je lui jouai bien des fois. Cet air et ces paroles il les composa en souvenir d'une femme qu'il rencontra dans une partie de chasse et dont il devint amoureux. On l'éloigna de lui ; on dit qu'elle fut empoisonnée, et le roi en eut une grande douleur. Chaque fois qu'il était triste, il fredonnait cette romance. Alors pour le distraire, je jouais sur mon épinette une sarabande de ma composition qu'il aimait beaucoup. Aussi je confondais toujours ces deux morceaux et je ne manquais pas de les jouer l'un après l'autre. Je vais te les faire entendre. »

« Alors l'homme du rêve s'approcha de l'épinette, fit quelques accords et chanta l'air avec tant d'expression que M. Bach se réveilla tout en larmes. Il alluma une bougie, regarda l'heure, constata qu'il était deux heures après minuit et ne tarda pas à s'endormir de nouveau.

« C'est ici que l'extraordinaire commence.

« Le lendemain matin, à son réveil, M. Bach ne fut pas médiocrement surpris de trouver sur son lit une page de musique couverte d'une écriture très fine et de notes microscopiques. C'est à peine si, avec l'aide de son binocle, M. Bach, qui est très myope, parvint à se reconnaître au milieu de ce griffonnage.

« L'instant d'après, le petit-fils de Sébastien s'asseyait à son piano et déchiffrait le morceau. La romance, les paroles et la sarabande étaient exactement conformes à celles que l'homme du rêve lui avait fait entendre pendant son sommeil !

« Or, M. Bach n'est pas somnambule ; or, il n'a jamais écrit un seul vers de sa vie et les règles de la prosodie lui sont complètement étrangères.

« Voici le refrain et les trois couplets tels que nous les avons copiés sur le manuscrit. Nous leur conservons leur orthographe qui, disons-le en passant, n'est nullement familière à M. Bach

J'ay perdu celle
Pour quy j'avois tant d'amour ;
Elle sy belle
Avoit pour moy chaque jour
Faveur nouvelle
Et nouveau désir.
Oh ! ouy sans elle,
Il me faut mourir !

Un jour pendant une chasse lointaine,
Je l'aperçus pour la première fois,
Je croyois voir un ange dans la plaine
Lors je devins le plus heureux des rois !

Je donnerois certes tout mon royaume
Pour la revoir encor un seul instant ;
Près d'elle assis dessous un humble chaume
Pour sentir mon cœur battre en l'admirant.

Triste et cloistrée, oh ! ma pauvre belle,
Fut loin de moy pendant ses derniers jours.
Elle ne sent plus sa peine cruelle ;
Icy bas, hélas ! je souffre toujours.

« Dans cette romance plaintive, ainsi que dans la sarabande joyeuse qui la suit, l'orthographe musicale n'est pas moins archaïque que l'orthographe littéraire. Les *clefs* sont faites autrement qu'on a l'habitude de les indiquer de nos jours. La basse est écrite dans un ton et le chant dans un autre. M. Bach a eu l'obligeance de me faire entendre ces deux morceaux, qui sont d'une mélodie simple, naïve et pénétrante. Au reste, nos lecteurs ne tarderont pas à pouvoir les juger en connaissance de cause. Ils sont entre les mains des graveurs et paraîtront dans le courant de la semaine chez l'éditeur Legouix, boulevard Poissonnière, n° 27.

« Le journal de l'*Estoile* nous apprend que le roi Henri III eut une grande passion pour Marie de Clèves, marquise d'Isles, morte à la fleur de l'âge dans une abbaye, le 15 octobre 1574. Ne serait-ce pas « la pauvre belle triste et cloistrée » dont il est fait mention dans les couplets ? Le même journal nous apprend aussi qu'un musicien italien, nommé Baltazarini, vint en France à cette époque et qu'il fut un des favoris du roi. L'épinette a-t-elle appartenu à Baltazarini ? Est-ce l'Esprit de Baltazarini qui a écrit la romance et la sarabande ? — Mystère que nous n'osons pas approfondir. »

ALBÉRIC SECOND.

A la suite des paroles, le *Grand Journal* a inséré la musique que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici ; mais comme elle est

actuellement en vente, il sera facile aux amateurs de se la procurer. (Voir aux notices bibliographiques.)

M. Albéric Second termine son récit par ces mots :

« Mystère que nous n'osons pas approfondir ! » Et pourquoi ne l'osez-vous pas ? Voilà un fait dont l'authenticité vous est démontrée, ainsi que vous le reconnaissez vous-même, et parce qu'il touche à la vie mystérieuse d'outre-tombe, vous n'osez pas en rechercher la cause ! vous tremblez de le regarder en face ! Avez-vous donc, malgré vous, peur des revenants, ou craignez-vous d'acquérir la preuve que tout n'est pas fini avec la vie du cops ? Il est vrai que pour un sceptique qui ne voit rien et ne croit à rien au delà du présent, cette cause est assez difficile à trouver. Cependant, par cela même, que ce fait est plus étrange, et paraît s'écarter des lois connues, il doit d'autant mieux faire réfléchir, éveiller tout au moins la curiosité. On dirait vraiment que certaines gens ont peur de voir trop clair, parce qu'il leur faudrait convenir qu'ils se sont trompés. Voyons cependant les déductions que tout homme sérieux peut tirer de ce fait, abstraction faite de toute idée spirite.

M. Bach reçoit un instrument dont il contaste l'antiquité, ce qui lui cause une grande satisfaction. Préoccupé de cette idée, il est naturel qu'elle provoque un rêve ; il voit un homme dans le costume du temps, touchant de cet instrument, et chantant un air de l'époque ; rien assurément là qui ne puisse, à la rigueur, être attribué à l'imagination surexcitée par l'émotion et le souvenir de la veille, surtout chez un musicien. Mais ici le phénomène se complique ; l'air et les paroles ne peuvent être une réminiscence, puisque M. Bach ne les connaissait pas. Qui donc a pu les lui révéler, si l'homme qui lui est apparu n'est qu'un être fantastique sans rivalité ? Que l'imagination surexcitée fasse revivre en la mémoire des choses oubliées, cela se conçoit ; mais aurait-elle donc le pouvoir de nous donner des idées nouvelles ; de nous apprendre des choses que nous ne savons pas, que nous n'avons jamais sues, dont nous ne nous sommes jamais occupés ? Ce serait là un fait d'une haute gravité, et qui vaudrait bien la peine d'être examiné, car ce serait la preuve que l'esprit agit, perçoit et conçoit indépendamment de la matière. Passons encore là-dessus, si l'on veut ; ces considérations sont d'un ordre si élevé et si abstrait, qu'il n'est pas donné à tout le monde de les scruter, ni même d'y arrêter sa pensée.

Venons au fait le plus matériel, le plus positif, celui de cette même

musique écrite avec les paroles. Est-ce là un produit de l'imagination ? La chose est là, palpable, sous les yeux. C'est ici qu'un examen scrupuleux des circonstances est indispensable. Pour ne pas nous lancer dans le champ des hypothèses, disons, avant d'aller plus loin, que M. Bach, que nous n'avions pas l'honneur de connaître, a bien voulu prendre la peine de venir nous voir et nous soumettre l'original de la pièce en question. Nous avons donc pu recueillir, de sa bouche, tous les renseignements nécessaires pour éclairer notre opinion, en même temps qu'il a rectifié sur quelques points le compte rendu du journal.

Tout s'est bien passé dans le rêve comme il est indiqué ; mais ce n'est pas dans cette même nuit que le papier a été apporté. Le lendemain, M. Bach cherchait à se rappeler l'air qu'il avait entendu ; il se mit à son épinette et parvint à noter la musique, quoique imparfaitement. Environ trois semaines après, le même individu lui apparut une seconde fois ; cette fois il chanta la musique et les paroles, et lui dit qu'il allait lui donner un moyen pour les fixer dans son mémoire. C'est alors qu'à son réveil il trouva le papier sur son lit. S'étant levé, il déchiffra cet air sur son instrument et reconnut que c'était bien celui qu'il avait entendu, ainsi que les paroles, dont il ne lui était resté qu'un souvenir confus.

Il reconnut aussi le papier pour lui appartenir ; c'était une feuille double de papier à musique ordinaire, sur l'un des feuillets de laquelle il avait écrit plusieurs choses de sa main. Ce papier était, avec beaucoup d'autres, dans un bureau à cylindre fermé, et placé dans une autre pièce. Il fallait donc que quelqu'un l'eût sorti de là pour le porter sur son lit pendant qu'il dormait. Or, personne, de chez lui, à sa connaissance, ne pouvait l'avoir fait. Qui donc pouvait-ce être ? Là est le mystère redoutable que M. Albéric Second n'ose pas approfondir.

C'est sur le feuillet blanc qu'il trouva l'air noté *selon la méthode et les signes du temps*. Les paroles sont écrites avec une extrême précision, chaque syllabe exactement placée sous la note correspondante. Le tout est tracé à la mine de plomb. L'écriture est très fine, mais très nette et très lisible ; la forme des lettres est caractéristique : c'est celle qu'on voit dans les manuscrits de l'époque.

M. Bach n'était ni sceptique, ni matérialiste, et encore moins athée ; mais, comme beaucoup de gens, il était dans la nombreuse classe des indifférents, se préoccupant assez peu des questions philosophiques. Il ne connaissait le Spiritisme que de nom. Ce dont il venait d'être té-

moins, éveilla son attention ; loin de n'oser approfondir ce mystère, il se dit : approfondissons. Il lut les ouvrages spirites, et commença à se rendre compte, et c'est dans le but d'avoir de plus amples renseignements qu'il nous a honoré de sa visite. Aujourd'hui le fait n'a plus rien de mystérieux pour lui, et lui paraît tout naturel ; il est de plus très heureux de la foi et des connaissances nouvelles que cette circonstance l'a mis à même d'acquérir ; voilà ce qu'il y a gagné.

Il sait pertinemment que ni la musique ni les paroles ne pouvaient venir de lui ; il ne doutait pas qu'elles ne lui eussent été dictées par le personnage qui lui était apparu ; mais il se demandait qui avait pu les écrire, et si ce ne pourrait être lui-même dans un état somnambulique, quoiqu'il n'ait jamais été somnambule. La chose était possible, mais, en l'admettant, cela n'en prouverait que mieux l'indépendance de l'âme, ainsi que tous les faits de ce genre, si curieux et si nombreux, et dont cependant la science ne s'est jamais préoccupée. Une particularité semble détruire cette opinion, c'est que l'écriture n'a aucun rapport avec celle de M. Bach ; il faudrait que, dans l'état somnambulique, il eût changé son écriture habituelle pour prendre celle du seizième siècle, ce qui n'est pas présumable. Serait-ce une espièglerie de quelqu'un de sa maison ? Mais il est constant pour lui, qu'en supposant l'intention, personne n'avait les connaissances nécessaires pour l'exécuter ; or, si lui, qui avait eu le rêve, n'avait qu'un souvenir insuffisant pour transcrire et paroles et musique, comment une personne étrangère s'en serait-elle mieux souvenue ? le soin avec lequel la chose était écrite, aurait, d'ailleurs, exigé beaucoup de temps et requis une grande habileté pratique.

Un autre point important à éclaircir, était le fait historique de cette première passion du roi, dont aucune histoire ne fait mention, et qui lui aurait inspiré ce chant mélancolique. Le fils de M. Bach s'étant adressé à un de ses amis attaché à la bibliothèque impériale à l'effet de savoir s'il existerait quelque document à ce sujet, il lui fut répondu que s'il en existait ce ne pouvait être que dans le journal de l'*Estoile* qui se publiait à cette époque. Des recherches faites immédiatement amenèrent la découverte du passage rapporté ci-dessus. La mère d'Henry III craignant l'empire que cette femme, d'un esprit supérieur, pourrait exercer sur son fils, la fit cloître, puis périr. Le roi ne put se consoler de cette perte dont il conserva toute sa vie un profond chagrin. N'est-il pas singulier que ce chant relate précisément un fait ignoré de tout le monde, et de M. Bach par conséquent, et qui plus tard, se trouve confirmé par un document de l'é-

poque enfoui dans une bibliothèque ? Cette circonstance a une importance capitale en ce qu'elle prouve d'une manière irrécusable que ces paroles ne peuvent être de la composition de M. Bach, ni d'aucune personne de la maison ; toute supposition de supercherie tombe devant ce fait matériel.

Le Spiritisme seul pouvait donner la clef de ce fait par la connaissance de la loi qui régit les rapports du monde corporel avec le monde spirituel. Il n'y a là rien de merveilleux ni de surnaturel. Tout le mystère est dans l'existence du monde invisible composé des âmes qui ont vécu sur la terre, et qui n'interrompent pas leurs relations avec les survivants. Montrez à quelqu'un, ignorant l'électricité, qu'on peut correspondre à deux cents lieues en quelques minutes, cela lui paraîtra miraculeux ; expliquez-lui la loi de l'électricité, il trouvera la chose toute naturelle. Ainsi en est-il de tous les phénomènes spirites.

Dans une séance de la société Spirite de Paris, à laquelle assistait M. Bach, l'Esprit qui lui était apparu, donna les explications suivantes sur le fait que nous venons de rapporter.

(Société spirite de Paris, 9 juin 1865. — Médium, M. Morin.)

Demande (au guide spirituel du médium). *Pouvons-nous appeler l'Esprit qui s'est manifesté à M. Bach ?* — *Réponse.* Mon enfant, la grave question à laquelle donne lieu cette manifestation spontanée est toute naturelle ; elle doit dès ce soir être résolue, afin de ne laisser aucun doute sur la manière dont la musique a été faite. L'Esprit est là, et il répondra très nettement aux demandes qui lui seront adressées.

D. (à l'Esprit qui s'est manifesté à M. Bach). Puisque vous avez bien voulu venir parmi nous en devançant notre appel, nous vous serons reconnaissants de nous donner l'explication du phénomène qui s'est produit par votre intervention. Nous désirerions aussi savoir pourquoi M. Bach a été choisi de préférence pour cette manifestation, et quelle participation il a eue à la production du phénomène ?

R. Je vous remercie de la bienveillance avec laquelle vous m'accueillez parmi vous. Je comprends l'importance que vous donnez à ce fait, qui ne doit cependant pas vous étonner, puisque ce genre de manifestation est presque général aujourd'hui et connu de beaucoup de monde.

Je réponds d'abord à votre première question. M. Bach a été choisi pour deux raisons : la première est la sympathie qui m'unit à lui ; la

seconde est toute dans l'intérêt de la doctrine spirite. Placé comme il l'est dans le monde, son âge, sa longue carrière si honorablement remplie, ses rapports avec la presse et le monde savant, ont fait de lui le meilleur instrument pour donner de la publicité à des faits qui, jusqu'à ce jour, n'étaient imprimés que par les journaux spirites. On vous l'a dit souvent, le jour est arrivé où le Spiritisme, prenant droit d'asile partout où il y a raisonnement, logique et bon sens, sera accepté dans les journaux mêmes qui l'ont dénigré.

Sur la seconde question : oui, vous avez raison de chercher à savoir, afin de ne pas donner prise aux équivoques. L'apport, car c'en est un, a été fait, et il participe de l'Esprit, qui est moi, et de M. Bach, dans le rêve pur et en rapport seul avec les Esprits.

Nota. Cette dernière phrase trouve son explication dans l'article ci-après sur les rêves.

J'ai apporté à M. Bach le papier de musique, que j'ai pris dans une pièce voisine de sa chambre à coucher, et alors la musique a été écrite par l'Esprit même de M. Bach, qui s'est servi de son corps comme moyen de transmission. J'ai écrit les paroles, que je connaissais; et l'œuvre ainsi faite peut se considérer comme complètement spirituelle, attendu que M. Bach, dans son rêve, était presque complètement dématérialisé.

D. Toute personne douée de la médiumnité eût-elle pu servir en cette circonstance ?

R. Certainement non; car si M. Bach n'eût pas réuni toutes les qualités requises, il est probable que ni lui ni moi n'eussions été choisis pour cette propagation.

D. Comment M. Bach s'est-il servi de son corps pour écrire la musique? L'aurait-il donc fait en état de somnambulisme ?

R. J'ai dit qu'il s'est servi de son corps comme moyen de transmission, parce que son Esprit est encore incarné et ne peut agir comme l'Esprit désincarné. L'Esprit incarné ne peut se servir que de ses membres et non de son périsprit, puisque c'est ce même périsprit qui tient l'Esprit attaché au corps.

D. Voulez-vous nous dire qui a composé les paroles ?

R. Si c'eût été moi, j'ai une assez forte dose d'orgueil pour en garder l'honneur; mais non, je me suis expliqué clairement en disant : « Les paroles que je connaissais. » Ces paroles, ainsi que la musique, sont bien réellement, comme il vous l'a été dit, de la composition et de l'inspiration propres de mon maître alors, qui était le roi Henri.

D. Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander de nous éclairer sur votre personnalité, et de nous dire ce que vous étiez sous Henri III?

R. Il n'y a jamais indiscrétion dès l'instant que l'enseignement général est en jeu. Je vous répondrai donc qu'étant parti de mon pays, qui était Florence, je vins en France et je fus introduit à la cour par une princesse qui, m'ayant entendu chanter, voulut faire plaisir à l'enfant, car il l'était encore, en lui faisant entendre le pauvre troubadour. Le plaisir fut si vif que l'on résolut de me mettre à sa disposition, et je restai pendant longtemps près de lui à titre de musicien, mais en réalité comme ami; car il m'aima beaucoup et je le lui rendis bien. Étant mort avant lui, j'acquis alors la certitude de son attachement pour moi, par le chagrin qu'il eut de ma perte. Mon nom a été prononcé ici: j'étais Baltazarini.

Madame Delanne qui assistait à cette séance, recevait, par l'audition, des réponses identiques à celles qui étaient données à M. Morin. Le lendemain, chez elle, elle écrivit la communication suivante, qui confirme et complète celle de Baltazarini.

« Lorsque l'heure est venue, Dieu se sert de tous les moyens pour faire pénétrer la science divine dans tous les rangs de la société. Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard des idées nouvelles, chacun doit servir la cause, même à son insu, dans le milieu où il est placé. L'Esprit de M. Bach ayant vécu sous Henri III, et ayant été attaché à la personne du roi, comme ami intime, aimait passionnément à entendre ces vers et surtout la musique. Il préférerait l'épinette aux autres instruments; c'est pourquoi l'Esprit qui lui est apparu, et qui est bien celui de Baltazarini, s'est servi de cet instrument, afin de reporter l'Esprit de Bach à l'époque où il vivait, et lui montrer, ainsi qu'à la science, que la doctrine de la réincarnation est confirmée chaque jour par de nouvelles preuves. Le fait de la musique seule eût été insuffisant pour forcer M. Bach à chercher la lumière immédiatement. Il lui fallait un phénomène dont il ne pût se rendre compte par lui-même, une participation tout à fait inconsciente. Il devait préconiser la doctrine en racontant le fait présent, en cherchant à s'éclairer sur la manière dont il s'était produit, en demandant à toutes les intelligences de chercher avec lui et de bonne foi la vérité. Par son âge respectable, sa position honorable, sa réputation dans le monde et dans la presse littéraire, il est un des premiers jalons plantés dans le monde rebelle, car on ne peut suspecter sa bonne foi, ni le traiter de fou, pas plus qu'on ne peut nier l'authenticité de la manifestation.

Du reste, soyez convaincus que tout cela avait sa raison d'être. Vous voyez que la presse s'est abstenue de commentaires, et cependant l'article a été produit par un non-croyant, un railleur de la science qui, seule, peut donner une explication rationnelle du fait mentionné. Dieu a ses vues ; il jette la semence divine dans le cœur lorsqu'il le juge à propos. Ce fait aura plus de retentissement que vous ne le supposez ; travaillez toujours en silence, et attendez avec confiance.

Nous vous l'avons dit souvent, ne vous inquiétez point ; Dieu saura susciter en temps et lieu des hommes et des faits qui viendront lever les obstacles et vous donner la confirmation que les bases de la doctrine ont reçu leur sanction par l'Esprit de Vérité. Le Spiritisme croît et grandit ; les rameaux de l'arbre béni et gigantesque s'étendent déjà dans toutes les parties du globe. Chaque jour le Spiritisme gagne de nombreux adeptes dans toutes les classes, et de nouvelles phalanges viennent grossir les rangs des désincarnés. Plus vos travaux deviendront difficiles, plus l'assistance des bons Esprits sera grande.

SAINT BENOÎT.

Gontran vainqueur aux courses de Chantilly.

Le fait suivant, comme celui de la romance d'Henry III que nous venons de rapporter, est également tiré du *Grand Journal* du 4 juin 1865, dans lequel il ne forme, avec le précédent, qu'un seul et même article signé *Albéric Second*.

« Ceux qui nous font l'honneur de nous lire savent, à n'en pas douter, que nous professons un scepticisme radical à l'endroit du Spiritisme, des Spirites et des Médioms. — Montrez-nous des faits, disions-nous à ceux qui s'efforçaient de nous convertir à leurs théories et à leurs doctrines. Et attendu qu'on ne nous donnait aucune preuve concluante, nous persistions dans la négation et dans la raillerie.

« Avant tout, celui qui signe ces chroniques est un écrivain de bonne foi ; aussi se croit-il obligé de ne point mettre la lumière sous le boisseau. Qu'on tire de son récit telles conséquences qu'on voudra, ce n'est pas son affaire. Semblable au président d'une cour d'assises, il va se borner à reproduire les faits dans un résumé rapide, impartial, laissant à ses lecteurs le soin de prononcer un verdict à leur gré. »

Après ce préambule qui est celui d'un homme loyal, comme il se-

rait à désirer que fussent tous nos antagonistes, l'auteur raconte, dans la forme spirituelle qui lui est familière, qu'un de ses amis, se trouvant chez un médium demanda si un Esprit pourrait désigner quel serait le vainqueur aux prochaines courses de Chantilly ; le médium qui est, dit-il, une manière de paysanne récemment descendue des montagnes du Jura, ce qui veut dire peu lettrée et peu au fait des habitudes du sport, ayant évoqué l'Esprit d'un de nos plus célèbres sportmen, obtint par les coups frappés la désignation des lettres formant le nom de *Gontran*.

« Existe-t-il donc, demanda M. Albéric Second, un cheval de ce nom parmi les concurrents engagés? — A dire vrai, je n'en sais rien, lui répondit son ami, mais s'il y en a un, vous pouvez compter que c'est pour lui seul que je parierai.

« Or, dimanche dernier, c'était le 28 mai; le *Derby* de Chantilly a été couru ce jour-là et le vainqueur est *Gontran*, de l'écurie du major Fridolin (pseudonyme hippique de MM. Charles Laffitte et Nivière).

« Les faits que je viens de raconter sont connus d'un grand nombre de personnes dans le monde de la Bourse. M. Emile T. a été amplement récompensé par le résultat de sa confiance absolue dans les prédictions de la paysanne du Jura, et ceux de ses amis qui partagèrent sa foi ont également réalisé de beaux bénéfices. — Et dire que votre serviteur a négligé une si rare occasion de gagner à coup sûr et sans se donner de mal 1 000 ou 1 500 louis qui eussent été les bien venus! Est-ce assez bête? »

Des faits de cette nature ne sont pas ceux qui servent le mieux la cause du Spiritisme, d'abord, parce qu'ils sont fort rares, et en second lieu, qu'ils en fausseraient l'esprit, en faisant croire que la médiumnité est un moyen de divination. Si une telle idée était accréditée, on verrait une foule d'individus consulter les Esprits comme on consulte les cartes, et les médiums seraient transformés en diseurs de bonne aventure; c'est alors qu'on aurait eu raison d'invoquer contre eux la loi de Moïse qui frappe d'anathème « les devins, les enchanteurs, et ceux qui ont l'esprit de Python. » C'est pour éviter ce grave inconvénient, qui serait très préjudiciable à la doctrine, que nous nous sommes toujours élevé contre la médiumnité exploitante.

Nous ne répèterons pas ce qui a été dit cent fois, et largement développé, sur la perturbation que causerait la connaissance de l'avenir, caché à l'homme par la sagesse divine; le Spiritisme n'est point destiné à le faire connaître; les Esprits viennent pour nous rendre meilleurs, et non pour nous le révéler, ou pour nous indiquer les moyens

de gagner de l'argent à *coup sûr* et sans se donner beaucoup de mal, comme dit le héros de l'aventure, ou s'occuper de nos intérêts matériels, placés, par la Providence, sous la sauvegarde de notre intelligence, de notre prudence, de notre jugement et de notre activité. Aussi tous ceux qui, de *dessein prémédité*, ont cru trouver dans le Spiritisme, un nouvel élément de speculation, à un titre quelconque, se sont-ils fourvoyés; les mystifications ridicules, et parfois la ruine au lieu de la fortune, ont été le fruit de leur méprise. Voilà ce que tous les Spiritistes sérieux doivent s'efforcer de propager, s'ils veulent servir utilement la cause. Nous avons toujours dit à ceux qui ont rêvé des fortunes colossales par le concours des Esprits, sous le spécieux prétexte que la sensation qu'un tel événement produirait, rendrait tout le monde croyant, que, s'ils réussissaient, ils porteraient un coup funeste à la doctrine, en excitant la cupidité au lieu de l'amour du bien. C'est pour cela que les tentatives de ce genre, encouragées par des Esprits mystificateurs, ont toujours été suivies de déceptions.

Il y a quelques années, quelqu'un nous écrivait d'Hombourg, qu'ayant tout perdu au jeu et se trouvant sans ressource pour partir, il eut l'idée de s'adresser à un Esprit, qui lui indiqua un numéro, sur lequel il mit son dernier florin, et gagna de quoi se tirer d'embarras. La personne nous invitait à publier ce fait dans la *Revue*, comme preuve de l'intervention des Esprits. En supposant l'action d'un Esprit en cette circonstance, elle ne voyait pas la sévère leçon qui lui était donnée par le fait même qu'on lui fournissait les moyens de s'en aller, et qu'on la tirait d'un mauvais pas. C'était en vérité nous connaître bien peu, ou nous supposer bien étourdi, de nous croire capable de préconiser un pareil fait comme moyen de propagande, car c'eût été en faire, au profit des maisons de jeu et non du Spiritisme. Il eût été vraiment curieux de nous voir faire l'apologie des Esprits qui favoriseraient les joueurs, et particulièrement le vol, car, gagner à *coup sûr*, que ce soit avec des cartes bizautées, ou par une *indication* certaine quelconque, c'est une véritable fraude.

Un individu qui n'était pas Spirite, nous nous empressons de le dire, mais qui ne niait pas absolument l'intervention des Esprits, vint un jour nous faire la singulière proposition suivante :

« Les maisons de jeu, dit-il, sont profondément immorales; le moyen de les supprimer est de prouver qu'on peut lutter contre elles à coup sûr. J'ai trouvé, par une nouvelle combinaison, un moyen infaillible de les faire toutes sauter. Quand elles se verront ruinées et dans l'impuissance de résister, elles seront bien forcées de se fermer, et le

monde sera délivré de cette plaie, qui est le vol organisé. Mais pour cela il me faut un certain capital que je suis loin, hélas! de posséder. Est-ce que, par le moyen des Esprits, vous ne pourriez pas m'indiquer à qui je pourrais m'adresser sûrement? Jugez quel effet cela produirait quand on saura que c'est par les Esprits qu'un aussi grand résultat aura été obtenu! Qui pourra s'empêcher d'y croire? Les plus incrédules, les plus obstinés devront se rendre à l'évidence. Mon but, comme vous le voyez, est très moral, et je ne serais pas fâché à l'occasion, d'avoir l'avis des Esprits sur ma combinaison. »

— Sans consulter les Esprits, je puis facilement vous dire leur opinion. Voici ce qu'ils vous répondraient : « Vous trouvez que le gain des banques de jeux est illicite et que c'est le vol organisé. Pour remédier au mal, vous voulez, par un moyen infaillible, vous emparer de cet argent mal acquis; en d'autres termes, vous voulez voler le voleur, ce qui n'est pas plus moral. Nous avons un autre moyen d'arriver au résultat que vous vous proposez : au lieu de faire gagner les joueurs, c'est d'en ruiner le plus possible, afin de les dégoûter. Les désastres causés par cette passion ont fait fermer plus de maisons de jeu que ne pourraient le faire les joueurs les plus heureux. C'est l'excès du mal qui fait ouvrir les yeux et conduit aux réformes salutaires, en cela comme en toutes choses. Pour ce qui est de propager la croyance au Spiritisme, nous avons également des moyens plus efficaces et surtout plus moraux : c'est le bien qu'il fait, les consolations qu'il procure et le courage qu'il donne dans les afflictions. Nous dirions donc à tous ceux qui ont à cœur le progrès de la doctrine : Voulez-vous servir utilement la cause, faire une propagande vraiment fructueuse, montrez que le Spiritisme vous a rendus meilleurs; faites qu'en vous voyant transformés, chacun puisse se dire : Voilà les miracles de cette croyance; c'est donc une bonne chose. Mais si, à côté d'une profession de foi de croyants, on vous voit toujours vicieux, ambitieux, haineux, cupides, jaloux ou débauchés, vous donnez raison à ceux qui demandent à quoi sert le Spiritisme. La véritable propagande d'une doctrine essentiellement morale se fait en touchant le cœur et non en visant à la bourse; c'est pourquoi nous favorisons les uns et déjouons les calculs des autres. »

Revenons à Gontran. Les faits de prévision de ce genre, quoique n'étant pas sans exemple, sont néanmoins très rares et peuvent être regardés comme exceptionnels; ils sont d'ailleurs *toujours* fortuits, et *jamais* le résultat d'un calcul prémédité. Quand ils ont lieu, il faut les

accepter comme des faits isolés, mais bien fou et bien imprudent serait celui qui se fierait sur leur réalisation.

Il ne faut pas confondre ces sortes de révélations avec les prévisions que les Esprits donnent parfois des grands événements futurs, sur l'accomplissement desquels ils peuvent nous pressentir dans un intérêt général. Cela a son utilité pour nous tenir en éveil et nous engager à marcher dans la bonne voie; mais les prédictions à jour fixe, ou qui ont un trop grand caractère de précision, doivent toujours être tenues pour suspectes.

Dans le cas dont il s'agit, ce petit fait avait son utilité; c'était un moyen, le seul peut-être, d'appeler l'attention de certaines gens sur l'idée des Esprits et leur intervention dans le monde, bien plus que par un fait sérieux; il en faut pour tous les caractères. Dans le nombre, quelques-uns se seront dit simplement : « C'est singulier! » mais d'autres auront voulu approfondir la chose, et l'auront envisagée sous le côté sérieux et vraiment utile. N'y en eût-il qu'un sur dix, ce serait autant de gagné à la cause et autant d'éléments nouveaux de propagation. Quant aux autres, l'idée semée dans leur esprit germera plus tard.

En rapportant ce fait, puisqu'il a reçu une grande publicité, nous avons voulu en faire ressortir les conséquences; mais nous ne l'aurions pas fait sans commentaires et à titre de simple anecdote. Le Spiritisme est une mine inépuisable de sujets d'observation et d'étude par ses innombrables applications.

L'auteur de l'article dit, dans son préambule : « Montrez-nous des faits. » Il s'imagine sans doute que les Esprits obéissent au commandement, et que les phénomènes s'obtiennent à volonté comme les expériences dans un laboratoire ou comme les tours d'escamotage; or, il n'en est point ainsi. Celui qui veut des phénomènes ne doit pas demander qu'on les lui apporte, mais il doit les chercher, les observer lui-même, et accepter ceux qui se présentent. Ces phénomènes sont de deux natures : ceux qui sont le produit des médiums proprement dits et que l'on peut jusqu'à un certain point provoquer, et les phénomènes spontanés. Ces derniers ont, pour les incrédules, l'avantage de n'être pas suspects de préparation; ils sont nombreux et se présentent sous une variété infinie d'aspects, tels que : apparitions, visions, pressentiments, double vue, bruits insolites, tapages, perturbations, obsessions, etc. Le fait de M. Bach appartient à cette catégorie, et celui de Gontran à la première. Pour quiconque veut sérieusement se convaincre, les faits ne manquent pas, et celui qui en

demande en a peut-être été plus d'une fois témoin à son insu ; mais le tort, chez la plupart, est de vouloir des faits à leur manière, à point nommé, et de ne pas se contenter de ceux que la Providence met sous leurs yeux. L'incertitude de l'obtention de ces phénomènes, et l'impossibilité de les provoquer à volonté sont des preuves de leur réalité, car s'ils étaient le produit du charlatanisme ou de moyens frauduleux, ils ne manqueraient jamais. Ce qui manque à certaines personnes, ce ne sont pas les faits, mais la patience et la volonté de les chercher et d'étudier ceux qui se présentent.

Théorie des rêves.

Il est vraiment étrange qu'un phénomène aussi vulgaire que celui des rêves ait été l'objet d'autant d'indifférence de la part de la science, et que l'on en soit encore à se demander la cause de ces visions. Dire que ce sont des produits de l'imagination, ce n'est pas résoudre la question ; c'est un de ces mots à l'aide desquels on veut expliquer ce que l'on ne comprend pas, et qui n'expliquent rien. Dans tous les cas, l'imagination est un produit de l'entendement ; or, comme on ne peut admettre ni entendement ni imagination dans la matière brute, il faut bien croire que l'âme y est pour quelque chose. Si les rêves sont encore un mystère pour la science, c'est qu'elle s'est obstinée à fermer les yeux sur la cause spirituelle.

On cherche l'âme dans les replis du cerveau, tandis qu'elle se dresse à chaque instant devant nous, libre et indépendante, dans une foule de phénomènes inexplicables par les seules lois de la matière, notamment dans les rêves, le somnambulisme naturel et artificiel, et dans la double vue à distance ; non point dans des phénomènes rares, exceptionnels, subtils, qui exigent les patientes recherches du savant et du philosophe, mais les plus vulgaires ; elle est là qui semble dire : Regardez et vous me verrez ; je suis sous vos yeux et vous ne me voyez pas ; vous m'avez vue maintes et maintes fois ; vous me voyez tous les jours ; les enfants même me voient ; le savant et l'ignorant, l'homme de génie et l'idiot me voient, et vous ne me reconnaissez pas.

Mais il est des gens qui semblent avoir peur de la regarder en face, et d'acquérir la preuve de son existence. Quant à ceux qui la cherchent de bonne foi, il leur a manqué jusqu'à ce jour la seule clef qui pouvait

la leur faire reconnaître; cette clef, le Spiritisme vient la donner par la loi qui régit les rapports du monde corporel et du monde spirituel; à l'aide de cette loi et des observations sur lesquelles elle s'appuie, il donne des rêves l'explication la plus logique qui ait encore été fournie; il démontre que le rêve, le somnambulisme, l'extase, la double vue, le pressentiment, l'intuition de l'avenir, la pénétration de la pensée, ne sont que des variantes et des degrés d'un même principe : l'émanicipation de l'âme plus ou moins dégagée de la matière.

A l'égard des rêves, rend-il un compte précis de toutes les variétés qu'ils présentent? Non, pas encore; nous possédons le principe, c'est déjà beaucoup; ceux que nous pouvons nous expliquer, nous mettront sur la voie des autres; il nous manque sans doute encore des connaissances que nous acquerrons plus tard. Il n'est pas une seule science qui, de prime saut, ait développé toutes ses conséquences et ses applications; elles ne peuvent se compléter que par des observations successives. Or, le Spiritisme, né d'hier, est comme la chimie entre les mains des Lavoisier et des Berthollet, ses premiers créateurs; ceux-ci ont découvert les lois fondamentales; les premiers jalons posés ont mis sur la voie de nouvelles découvertes.

Parmi les rêves, il en est qui ont un caractère tellement positif, qu'on ne saurait les attribuer rationnellement au seul jeu de l'imagination; tels sont ceux où l'on acquiert au réveil la preuve de la réalité de ce que l'on a vu et à quoi on ne songeait nullement. Les plus difficiles à expliquer sont ceux qui nous présentent des images incohérentes, fantastiques, sans réalité apparente. Une étude plus approfondie du singulier phénomène des créations fluidiques nous mettra sans doute sur la voie.

En attendant, voici une théorie qui semble devoir faire faire un pas à la question. Nous ne la donnons pas comme absolue, mais comme fondée en logique, et pouvant être un sujet d'étude. Elle nous a été donnée par un de nos meilleurs médiums en état de somnambulisme très lucide, à l'occasion du fait suivant.

Prié par la mère d'une jeune personne de lui donner des nouvelles de sa fille, qui était à Lyon, il la vit couchée et endormie, et décrivit avec exactitude l'appartement où elle se trouvait. Cette jeune fille, âgée de dix-sept ans, est médium écrivain; sa mère demanda si elle avait l'aptitude à devenir médium voyant. Attendez, dit le somnambule, il faut que je suive la trace de son Esprit, qui n'est pas dans son corps en ce moment. Elle est ici, villa Ségur, dans la salle où nous sommes, attirée par votre pensée; elle vous voit et vous écoute. C'est

pour elle un rêve, mais dont elle ne se souviendra pas au réveil.

On peut, ajoute-t-il, diviser les rêves en trois catégories caractérisées par le degré du souvenir qui tient à l'état de dégagement dans lequel se trouve l'Esprit. Ce sont :

1° Les rêves qui sont provoqués par l'action de la matière et des sens sur l'Esprit, c'est-à-dire ceux où l'organisme joue un rôle prépondérant par l'union plus intime du corps et de l'Esprit. On s'en souvient clairement, et pour peu que la mémoire soit développée, on en conserve une impression durable.

2° Les rêves qu'on peut appeler *mixtes*. Ils participent à la fois de la matière et de l'Esprit; le dégagement est plus complet. On s'en souvient au réveil, pour l'oublier presque instantanément, à moins que quelque particularité ne vienne en réveiller le souvenir.

3° Les rêves *éthérés* ou purement *spirituels*. Ils sont le produit de l'Esprit seul, qui est dégagé de la matière, autant qu'il peut l'être pendant la vie du corps. On ne s'en souvient pas; ou s'il reste un vague souvenir qu'on a rêvé, aucune circonstance ne saurait remettre en mémoire les incidents du sommeil.

Le rêve actuel de cette jeune fille appartient à cette troisième catégorie; elle ne s'en souviendra pas. Elle a été conduite ici par un Esprit bien connu du monde spirite lyonnais, et même du monde spirite européen (le somnambule-médium dépeint l'Esprit Carita). Il l'a amenée dans le but qu'elle en rapporte, sinon un souvenir précis, mais un pressentiment du bien que l'on peut retirer d'une croyance ferme, pure et sainte, et de celui que l'on peut faire aux autres en s'en faisant à soi-même.

Elle dit, pour sa mère, que si elle se souvenait aussi bien à son état normal qu'elle se souvient maintenant de ses précédentes incarnations, elle ne demeurerait pas longtemps dans l'état stationnaire où elle est; car elle voit clairement, et peut avancer sans hésitation, tandis qu'à l'état ordinaire nous avons un bandeau sur les yeux. Elle dit aux assistants : « Merci de vous être occupés de moi. » Puis elle embrasse sa mère. Qu'elle est heureuse! ajoute le médium en terminant, qu'elle est heureuse de ce rêve, dont elle ne se souviendra pas, mais qui n'en laissera pas moins en elle une impression salutaire! Ce sont ces rêves inconscients qui procurent ces sensations indéfinissables de contentement et de bonheur dont on ne se rend pas compte, et qui sont un avant goût de celui dont jouissent les Esprits heureux.

Il ressort de là que l'Esprit incarné peut subir des transformations qui modifient ses aptitudes. Un fait qui n'a peut-être pas été suffisam-

ment observé, vient à l'appui de la théorie ci-dessus. On sait que l'oubli au réveil est un des caractères du somnambulisme; or, du premier degré de lucidité, l'Esprit passe quelquefois à un degré plus élevé, *qui est différent de l'extase*, et dans lequel il acquiert de nouvelles idées et des perceptions plus subtiles. En sortant de ce second degré pour rentrer dans le premier, il ne se souvient ni de ce qu'il a dit, ni de ce qu'il a vu; puis, en repassant de ce degré à l'état de veille, il y a nouvel oubli. Une chose à remarquer, c'est qu'il y a souvenir du degré supérieur au degré inférieur, tandis qu'il y a oubli du degré inférieur au degré supérieur.

Il est donc bien évident qu'entre les deux états somnambuliques dont nous venons de parler, il se passe quelque chose d'analogue à ce qui a lieu entre l'état de veille et le premier degré de lucidité; que ce qui se passe influe sur les facultés et les aptitudes de l'Esprit. On dirait que de l'état de veille, au premier degré l'Esprit est dépouillé d'un voile; que de ce premier degré au second, il est dépouillé d'un second voile. Dans les degrés supérieurs ces voiles n'existant plus, l'Esprit voit ce qui est au-dessous et s'en souvient; en redescendant l'échelle, les voiles se reforment successivement et lui cachent ce qui est au-dessus, ce qui fait qu'il en perd le souvenir. La volonté du magnétiseur peut parfois dissiper ce voile *fluidique* et rendre le souvenir.

Il y a, comme on le voit, une grande analogie entre ces deux états somnambuliques, et les différentes catégories de rêves décrites ci-dessus. Il nous paraît plus que probable que, dans l'un et l'autre cas, l'Esprit se trouve dans une situation identique. A chaque échelon qu'il gravit, il s'élève au-dessus d'une couche de brouillard; sa vue et ses perceptions sont plus nettes.

Questions et problèmes.

Cure morale des incarnés.

On voit souvent des Esprits d'une mauvaise nature céder assez promptement sous l'influence de la moralisation et s'améliorer. On peut agir de même sur les incarnés, mais avec beaucoup plus de peine. D'où vient que l'éducation morale des Esprits désincarnés est plus facile que celle des incarnés ?

Cette question a été motivée par le fait suivant. Un jeune homme aveugle depuis douze ans avait été recueilli par un Spirite dévoué qui avait entrepris de le guérir par le magnétisme, les Esprits ayant dit que la chose était possible. Mais ce jeune homme, au lieu de se montrer reconnaissant des bontés dont il était l'objet, et sans lesquelles il se fût trouvé sans asile et sans pain, n'eut que de l'ingratitude et de mauvais procédés, et fit preuve du plus mauvais caractère.

L'Esprit de saint Louis consulté à son sujet répondit :

« Ce jeune homme, comme beaucoup d'autres, est puni par où il a péché, et porte la peine de son inconduite. Son infirmité n'est pas incurable, et une magnétisation spirituelle pratiquée avec zèle, dévouement et persévérance, en triompherait certainement, aidée d'un traitement médical destiné à corriger son sang vicié. Il y aurait déjà une amélioration sensible dans sa vue qui n'est pas encore entièrement éteinte, si les mauvais fluides dont il est entouré et saturé n'opposaient un obstacle à la pénétration des bons fluides qui sont en quelque sorte repoussés. Dans l'état où il se trouve, l'action magnétique sera impuissante tant qu'il ne se sera pas, par sa volonté et son amélioration, débarrassé de ces fluides pernicieux.

« C'est donc une guérison morale qu'il faut obtenir, avant de poursuivre la guérison physique. Un retour sérieux sur lui-même peut seul rendre efficaces les soins de son magnétiseur que les bons Esprits s'empresseront de seconder ; dans le cas contraire, il doit s'attendre à perdre le peu de lumière qui lui reste, et à de nouvelles et bien plus terribles épreuves qu'il lui faudra subir.

« Agissez donc envers lui comme vous le faites à l'égard des mauvais Esprits désincarnés que vous voulez ramener au bien. Il n'est point sous le coup d'une obsession, c'est sa nature qui est mauvaise et qui s'est en outre pervertie dans le milieu où il a vécu ; les mauvais Esprits qui l'assiègent ne sont attirés que par leur similitude avec le sien propre ; à mesure qu'il s'améliorera, ils s'éloigneront. Alors seulement l'action magnétique aura toute sa puissance. Donnez-lui des conseils ; expliquez-lui sa position ; que plusieurs personnes sincères s'unissent de pensée pour prier afin d'attirer sur lui des influences salutaires. S'il en profite, il ne tardera pas à en éprouver les bons effets, car il en sera récompensé par un mieux sensible dans sa position. »

Cette instruction nous révèle un fait important, celui de l'obstacle que l'état moral oppose, dans certains cas, à la guérison des maux

physiques. L'explication ci-dessus est d'une incontestable logique, mais ne saurait être comprise de ceux qui ne voient partout que l'action exclusive de la matière. Dans le cas dont il s'agit, la guérison morale du sujet a rencontré de sérieuses difficultés; c'est ce qui a motivé la question ci-dessus, proposée à la société Spirite de Paris.

Six réponses ont été obtenues, toutes concordant parfaitement entre elles. Nous n'en citerons que deux pour éviter des répétitions inutiles. Nous choisissons celles où la question est traitée avec le plus de développement.

I

Comme l'Esprit désincarné voit manifestement ce qui se passe et les exemples terribles de la vie, il comprend d'autant plus vite ce qu'on l'exhorte à croire ou à faire; c'est pourquoi il n'est pas rare de voir des Esprits désincarnés disserter sagement sur des questions qui, de leur vivant, étaient loin de les émouvoir.

L'adversité mûrit la pensée. Cette parole est vraie surtout pour les Esprits désincarnés, qui voient de près les conséquences de leur vie passée.

L'insouciance et le parti pris, au contraire, triomphent chez l'Esprit incarné; les séductions de la vie, ou même ses mécomptes, lui donnent une misanthropie ou une indifférence complète pour les hommes et les choses divines. La chair leur fait oublier l'Esprit; les uns, consciencieusement honnêtes, font le bien en évitant le mal, par amour du bien, mais la vie de leur âme est bien près d'être nulle; d'autres, au contraire, considèrent la vie comme une comédie et oublient leur rôle d'hommes; d'autres enfin, complètement abrutis, et dernier échelon de l'espèce humaine, ne voyant rien au delà, ne pressentant même rien, se livrent, comme la brute, aux crimes barbares et oublient leur origine.

Ainsi les uns et les autres, par la vie même, sont entraînés, tandis que les Esprits désincarnés voient, écoutent et se repentent plus volontiers.

LAMENNAIS (*méd.*, M. A. DIDIER).

II

Que de problèmes et de questions à résoudre avant que la transformation humanitaire soit accomplie selon les idées spirites! celle de l'éducation des Esprits et des incarnés, au point de vue moral, est de ce nombre.

Les désincarnés sont débarrassés des liens de la chair et n'en subissent plus les conditions inférieures, tandis que les hommes, enchaînés dans une matière impérieuse au point de vue personnel, se laissent entraîner par l'état d'épreuves dans lequel ils sont internés. C'est à la différence de ces diverses situations qu'il faut attribuer la difficulté que les Esprits initiateurs et les hommes qui en ont la mission, éprouvent pour améliorer rapidement et, pour ainsi dire, en quelques semaines, ceux des hommes qui leur sont confiés. Les Esprits, au contraire, auxquels la matière n'impose plus ses lois et ne fournit plus les moyens de satisfaire leurs appétences mauvaises, et qui n'ont plus, par conséquent, que des désirs inassouvissables, sont plus aptes à accepter les conseils qui leur sont donnés. On répondra peut-être alors par cette question, qui a son importance : Pourquoi n'écoutent-ils pas les conseils de leurs guides de l'espace et attendent-ils les enseignements des hommes ? Parce qu'il est nécessaire que les deux mondes, visible et invisible, réagissent l'un sur l'autre, et que l'action des humains soit utile à ceux qui ont vécu, comme l'action de la plupart de ceux-ci est bien-faisante à ceux qui vivent parmi vous. C'est un double courant, une double action également satisfaisante pour ces deux mondes, qui sont unis par tant de liens.

Voilà ce que je crois devoir répondre à la question posée par votre président.

ERASTE (*méd.*, M. D'AMBEL.)

Sur la mort des Spirites.

Depuis quelque temps la mort a enlevé un assez grand nombre de Spirites fervents et dévoués, et dont le concours aurait pu être utile à la cause. Quelle conséquence y a-t-il à tirer de ce fait ?

Cette question a été motivée par la mort récente de M. Geoffroy, de Saint-Jean-d'Angely, membre honoraire de la Société spirite de Paris.

(Société de Paris, 26 mai 1865. — Méd., madame B...)

Ainsi que vient de le dire votre président, un grand nombre d'adeptes de notre belle doctrine quittent depuis peu votre monde ; ne les plaignez pas ; après avoir donné les premiers coups de pioche à ce champ que vous allez défricher, ils sont allés prendre quelques heures de repos pour se préparer à un nouveau travail ; ils sont allés

retremper leur âme virile à cette source de vie et de progrès qui, de plus en plus, doit verser sur votre terre ses ondes bienfaisantes. Bientôt, nouveaux athlètes, ils reparaitront sur la brèche avec de nouvelles forces et une charité plus parfaite; car l'âme qui a entrevu les splendeurs de l'éternelle vérité ne peut retourner en arrière; mais fidèle à l'attraction divine qui veut la rapprocher du foyer de la justice, de la science et de l'amour, elle suit sa voie sans plus s'en détourner.

Oh! mes amis, quelle est belle cette demeure qui vous est préparée; rendez-vous-en dignes au plus tôt; délivrez vous donc de ces susceptibilités indignes, qui trop souvent encore se rencontrent parmi vous; ce sont les restes de ces racines de l'orgueil si difficile à extirper de votre monde, et pourtant c'est pour le détruire que le Christ est venu parmi vous; car tant qu'il subsistera chez les humains, ils ne pourront arriver au bonheur.

Mes amis, depuis dix-huit siècles que l'on vous prêche l'admirable doctrine du Christ, elle n'a pas encore été comprise; mais le Spiritisme, en venant vous apprendre à développer vos facultés intellectuelles, et à leur donner une bonne direction, ouvre une ère nouvelle où se comblera la lacune qui existait dans l'enseignement primitif.

Étudiez donc d'une manière sérieuse et digne d'un aussi grave sujet; mais surtout modifiez ce qu'il y a en vous d'imparfait, car le maître a dit à tous: « Devenez parfaits parce que votre Père céleste est parfait. » Alors votre âme épurée s'élèvera glorieuse vers ces splendides régions où le mal n'a plus d'accès et où tout est harmonie.

SAINT LOUIS.

Études morales.

La commune de Kœnigsfeld le monde futur en miniature.

On lit dans le *Galneur de Colmar* :

« La commune de Kœnigsfeld, près Villingen, dans la Forêt Noire, qui compte environ 400 habitants, forme un Etat modèle en petit. Depuis cinquante ans, date de l'existence de cette commune, il n'est jamais arrivé qu'un seul habitant ait eu à faire avec la police; il n'y a jamais été question de délits ou de crimes; pendant cinquante ans il n'y a été fait aucun encaissement et il n'y est pas né d'enfant natu-

« rel. Jamais il n'a été plaidé de procès en cette commune. Il ne s'y trouve également pas de mendiants. »

Cette intéressante notice ayant été lue à la Société de Paris, a donné lieu à la communication spontanée suivante :

« Il est beau de voir la vertu dans un centre restreint et pauvre ; là, tous se connaissent, tous se voient ; la charité y est simple et grande. N'est-ce pas l'exemple le plus frappant de la solidarité universelle que cette petite commune ? N'est-ce pas en petit ce que sera un jour le résultat de la vraie charité quand elle sera pratiquée par tous les hommes ? Tout est là Spirites : la charité, la tolérance. Entre vous si ce ne sont pas les secours à l'infortune qui sont praticables, les rapports intelligents, exempts d'envie, de jalousie et de dureté le sont toujours. »

LAMENNAIS (*Méd. M. A. Didier.*)

Qui est-ce qui cause la plus grande partie des maux de la terre, si ce n'est le contact incessant des hommes méchants et pervers ? L'égoïsme tue la bienveillance, la condescendance, l'indulgence, le dévouement, l'affection désintéressée, et toutes les qualités qui font le charme et la sécurité des rapports sociaux. Dans une société d'égoïstes, il n'y a de sûreté pour personne, parce que chacun, ne cherchant que son intérêt, sacrifie sans scrupule celui de son voisin. Beaucoup de gens se croient parfaitement honnêtes parce qu'ils sont incapables d'assassiner et de voler sur les grands chemins ; mais est-ce que celui qui, par sa cupidité et sa dureté cause la ruine d'un individu et le pousse au suicide, qui réduit toute une famille à la misère, au désespoir, n'est pas pire qu'un assassin et un voleur ? Il assassine à petit feu, et parce que la loi ne le condamne pas, que ses pareils applaudissent à son savoir faire et à son habileté, il se croit exempt de reproches et marche tête levée ! Aussi les hommes sont-ils constamment en défiance les uns contre les autres ; leur vie est une anxiété perpétuelle ; s'ils ne craignent ni le fer, ni le poison, ils sont en butte aux chicanes, à l'envie, à la jalousie, à la calomnie, en un mot à l'assassinat moral. Que faudrait-il pour faire cesser cet état de choses ? Pratiquer la charité ; tout est là, comme dit Lamennais.

La commune de Kœnigsfeld nous offre en petit ce que sera le monde quand il sera régénéré. Ce qui est possible sur une petite échelle l'est-il en grand ? En douter serait nier le progrès. Un jour viendra où les hommes, vaincus par les maux qu'engendre l'égoïsme, comprendront

qu'ils font fausse route, et Dieu veut qu'ils l'apprennent à leurs dépens, parce qu'il leur a donné le libre arbitre. L'excès du mal leur fera sentir la nécessité du bien, et ils se tourneront de ce côté comme vers la seule ancre de salut. Qui les y portera ? La foi sérieuse en l'avenir et non la croyance au néant après la mort ; la confiance en un Dieu bon et miséricordieux, et non la crainte des supplices éternels.

Tout est soumis à la loi du progrès ; les mondes aussi progressent physiquement et moralement ; mais si la transformation de l'humanité doit attendre le résultat de l'amélioration individuelle, si aucune cause ne vient hâter cette transformation, que de siècles, que de milliers d'années ne faudra-t-il pas encore ? La terre étant arrivée à l'une de ses phases progressives, il suffit qu'il ne soit plus permis aux Esprits arriérés de s'y incarner, et qu'à mesure des extinctions, des Esprits plus avancés viennent prendre la place des partants, pour qu'en une ou deux générations le caractère général de l'humanité soit changé. Supposons donc qu'au lieu d'Esprits égoïstes, l'humanité soit, dans un temps donné, formée d'Esprits imbus des sentiments de charité, au lieu de chercher à se nuire, ils s'entr'aideront mutuellement ; ils vivront heureux et en paix. Plus d'ambition de peuple à peuple, partant, plus de guerres ; plus de souverains gouvernant selon le bon plaisir, la justice au lieu de l'arbitraire, partant, plus de révolutions ; plus de forts écrasant ou exploitant le faible, équité *volontaire* dans toutes les transactions, partant, plus de querelles ni de chicanes. Tel sera l'état du monde après sa transformation. D'un monde d'expiation et d'épreuve, d'un lieu d'exil pour les Esprits imparfaits, il deviendra un monde heureux, un lieu de repos pour les bons Esprits ; d'un monde de punition, il sera un monde de récompense.

La commune de Kœnigsfeld se compose incontestablement d'Esprits avancés au moins moralement si ce n'est scientifiquement, et qui pratiquent entre eux la loi de charité et d'amour du prochain ; ces Esprits se réunissent par sympathie sur ce coin béni de la terre pour y vivre en paix en attendant qu'ils puissent le faire sur toute sa surface. Supposons que quelques Esprits brouillons, égoïstes et méchants viennent s'y incarner, ils y sèmeraient bientôt le trouble et la confusion ; on verrait revivre comme ailleurs les querelles, les procès, les délits et les crimes ; ainsi en serait-il de la terre après sa transformation, si Dieu en ouvrait l'accès aux mauvais Esprits. La terre progressant, ils y seraient déplacés, c'est pourquoi ils iront expier leur endurcissement et parfaire leur éducation morale dans des mondes moins avancés.

VARIÉTÉS

Manifestations diverses spontanées.

Une lettre d'un de nos correspondants contient le récit suivant :

..... Je commence par un souvenir de mon enfance que je n'ai jamais oublié, quoiqu'il remonte à une époque déjà bien éloignée.

En 1819 ou 1820, on parla beaucoup à Saumur d'une apparition à un officier, en garnison dans cette ville. Cet officier, logé chez une famille de braves gens, se coucha dans la matinée pour se reposer d'une nuit sans sommeil. Quelques heures après, en ouvrant les yeux, il aperçoit une ombre drapée de blanc dans sa chambre ; il crut à une plaisanterie de ses camarades et se leva pour aller au mauvais plaisant. L'ombre recula devant lui, se glissa vers l'alcôve et disparut. La porte, qu'il avait fermée pour ne pas être dérangé, était encore fermée, et une jeune fille de la maison, malade depuis quelque temps, venait de mourir à l'instant même.

Ce fait, touchant au merveilleux, rappela à un de ses camarades, M. de R..., lieutenant de cuirassiers, un rêve extraordinaire qu'il avait fait longtemps auparavant et qu'il fit connaître alors.

M. de R..., étant en garnison à Versailles, rêva qu'il voyait un homme se coupant le cou et recevant le sang dans un vase. A cinq heures du matin, il se leva, tout préoccupé de ce rêve, et se dirigea vers le quartier de cavalerie ; il était de service. En suivant une rue encore déserte, il aperçut un groupe de personnes examinant quelque chose avec beaucoup d'attention ; il s'approcha et apprit qu'un homme venait de se tuer, et, chose extraordinaire, lui dit-on, cet homme avait fait couler son sang dans un baquet en se coupant la gorge. M. de R... reconnut chez cet homme les traits qu'il avait vus pendant la nuit.

Je n'ai appris ces deux faits que par des on dit, et n'ai connu ni l'un ni l'autre des deux officiers.

En voici d'autres qui me sont presque personnels :

Ma mère était une femme d'une piété vraie et éclairée, qui ne se manifestait le plus souvent que par une charité ardente, comme le veut le Spiritisme, mais nullement d'un caractère superstitieux et impressionnable. Elle m'a souvent raconté ce souvenir de sa jeunesse. Quand elle était jeune fille, elle avait une amie très malade, auprès de

qui elle passait une partie des nuits pour lui donner ses soins. Un soir qu'elle tombait de fatigue, le père de la jeune malade insista pour qu'elle allât se reposer, lui promettant que si sa fille se trouvait plus mal, il la ferait avertir. Ma mère céda et se mit au lit, après s'être bien renfermée. Vers deux heures du matin, elle fut réveillée par le contact de deux doigts glacés sur son épaule. Elle fut vivement impressionnée et ne put plus dormir. Alors elle reprit ses vêtements pour rejoindre sa chère malade, et allait ouvrir sa porte, quand on frappa à celle de la maison. C'était un domestique qui venait lui apprendre la mort de son amie, qui venait d'expirer.

En 1851, je parcourais en un jour la galerie de tableaux et portraits de famille du magnifique château de C... conduit par le docteur B... qui avait été le médecin de la famille. Je m'arrêtai quelque temps devant le portrait d'un homme de quarante et quelques années, vêtu, autant que je puisse me souvenir, d'un habit bleu, gilet rayé rouge et noir, et pantalon gris. M. B... s'approcha de moi et me dit : « Voilà comme j'ai vu le comte de C... quinze jours après sa mort. » Je demandai une explication et voici ce qui me fut répondu : « A peu près quinze jours après la mort de M. de C..., un soir, à la brune, je sortais de la chambre de madame la comtesse; je devais, pour sortir, suivre un long corridor, où s'ouvrait la porte du cabinet de M. de C... Quand je fus arrivé devant cette porte, elle s'ouvrit et M. de C... en sortit, s'avança vers moi, et marcha à mes côtés jusqu'à la porte de sortie.

M. B... n'a attribué ce fait qu'à une hallucination; mais, dans tous les cas, elle se serait prolongée bien longtemps, car je crois qu'au bout du corridor il y avait une autre pièce à traverser avant la sortie.

Enfin, voici un fait qui m'est tout personnel.

En 1829, je crois, j'étais chargé à Hagueneau, en Alsace, de la direction d'un dépôt de convalescents que nous envoyait la nombreuse garnison de Strasbourg, alors fort éprouvée par des fièvres intermittentes. J'avais au nombre de mes malades un jeune tambour qui, toutes les nuits, après minuit, sentait quelqu'un se glisser dans son lit, s'attacher à lui, l'étreindre dans ses bras et lui mordre la poitrine à la hauteur du sein gauche. Ses camarades de chambrée m'ont dit que depuis huit jours, ils étaient réveillés par ses cris; qu'arrivés auprès de lui ils le trouvaient agité, épouvanté, et ne pouvaient le calmer qu'en fouillant avec leur sabre sous son lit et aux environs, pour lui montrer qu'il n'y avait personne. Je trouvai chez ce jeune soldat, la poitrine un peu tuméfiée et douloureuse au sein gauche, et

attribuai alors son état à l'action de cette cause physique sur son imagination ; mais l'effet ne se produisait que quelques instants toutes les vingt-quatre heures, et toujours au même moment. Il se produisit encore quelquefois, puis je n'en entendis plus parler...

Remarque. — On sait combien les faits spontanés de ce genre sont nombreux ; le Spiritisme les remet en mémoire, parce qu'il donne la seule explication rationnelle qu'il soit possible d'en fournir. Certes, il y en a dans le nombre qu'on pourrait à la rigueur attribuer à ce que l'on est convenu d'appeler hallucination, ou à une préoccupation de l'esprit ; mais il n'en saurait être ainsi quand ils sont suivis d'une réalisation matérielle. Ils sont d'autant plus importants, lorsque leur authenticité est reconnue, qu'ils ne peuvent, ainsi que nous l'avons dit dans un article précédent, être mis sur le compte de la jonglerie.

Dissertations spirites.

Le cardinal Wiseman.

La *Patrie* du 18 mars 1865 relatait ce qui suit :

« Le cardinal Wiseman, qui vient de mourir en Angleterre, croyait au Spiritisme. C'est ce que prouve le fait suivant, qui est cité par le *Spiritualist magazine*.

« Un évêque avait jeté l'interdit sur deux membres de son Eglise, à cause de leur tendance au Spiritisme. Le cardinal leva cet interdit et permit aux deux prêtres de poursuivre leurs études et de servir de médiums, en leur disant : « Je crois moi-même fermement au Spiritisme, et je ne pourrais être un bon membre de l'Eglise, si j'avais le moindre doute à cet égard. »

Cet article avait été lu et commenté dans une réunion spirite chez M. Delanne, mais on hésitait à faire l'évocation du cardinal, lorsqu'il s'est manifesté spontanément par les deux communications suivantes.

I

Votre désir de m'évoquer m'a amené vers vous, et je suis heureux de venir vous dire, mes frères bien-aimés, oui, sur la terre, j'étais Spirite convaincu. J'étais venu avec ces aspirations que je n'avais pu développer, mais que j'étais heureux de voir développer par d'autres.

J'étais Spirite, parce que le Spiritisme est le chemin droit qui conduit au but véritable et à la perfection ; j'étais Spirite, parce que je reconnais dans le Spiritisme l'accomplissement de toutes les prophéties depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; j'étais Spirite parce que cette doctrine est le développement de la religion, l'éclaircissement des mystères et la marche de l'humanité entière vers Dieu qui est l'unité ; j'étais Spirite parce que j'ai compris que cette révélation venait de Dieu et que tous les hommes sérieux devaient aider sa marche, afin de pouvoir un jour se tendre tous une main secourable ; j'étais Spirite enfin, parce que le Spiritisme ne lance l'anathème sur personne, et qu'à l'exemple de Christ, notre divin modèle, il tend les bras à tous, sans distinction de rang et de culte. Voilà pourquoi j'étais Spirite chrétien.

O mes frères bien-aimés ! quelle grâce immense le Seigneur accorde aux hommes en leur envoyant cette lumière divine qui leur ouvre les yeux, et leur fait voir d'une manière irrécusable qu'au delà de la tombe existe bien une autre vie, et, qu'au lieu de craindre la mort, lorsqu'on a vécu selon les vues de Dieu, on doit la bénir lorsqu'elle vient délivrer l'un de nous des lourdes chaînes de la matière.

Oui, cette vie que l'on prêche constamment d'une manière si effrayante existe ; mais elle n'a rien de pénible pour les âmes qui, sur la terre, ont observé les lois du Seigneur. Oui, là, on retrouve ceux que l'on a aimés sur la terre ; c'est une mère bien aimée, une tendre mère qui vient vous féliciter et vous recevoir ; ce sont des amis qui viennent vous aider à vous reconnaître, dans votre véritable patrie, et qui vous montrent tous les charmes de la vie véritable dont ceux de la terre ne sont que les tristes images.

Persévérez, mes frères bien-aimés, à marcher dans la voie bénie du Spiritisme ; que pour vous ce ne soit pas un vain mot ; que les manifestations que vous recevez vous aident à gravir le rude calvaire de la vie, afin qu'arrivés au sommet, vous puissiez aller recueillir les fruits de vie que vous vous serez préparés.

C'est ce que je vous souhaite à vous tous qui m'écoutez et à tous mes frères en Dieu. Celui qui fut cardinal Wiseman.

(Médium madame Delanne).

II

Mes amis, pourquoi ne viendrais-je pas à vous ? Les sentiments exprimés quand j'étais sur votre terre et qui doivent être ceux de tous

serviteurs de Dieu et de la vérité, doivent être pour tout Spirite convaincu, une assurance que j'userai de la grâce que le Seigneur m'accorde de venir instruire et guider mes frères.

Oh ! oui, mes amis, c'est avec bonheur et reconnaissance pour celui à qui nous devons tout, que je viens vous exhorter, vous qui avez le bonheur d'être admis parmi les ouvriers du Seigneur, de persévérer dans la voie où vous êtes engagés ; c'est sinon la seule, au moins la meilleure, car si une partie de l'humanité peut faire son salut avec la foi aveugle sans tomber dans les embûches et les dangers qu'elle offre, à plus forte raison ceux dont la foi a pour base la raison et l'amour de Dieu, que nous vous faisons connaître tel qu'il est, doivent arriver à conquérir la vie éternelle dans le sein de ce même Dieu.

Enfants, inclinez-vous, courbez la tête, car votre Dieu, votre père vous bénit. Glorifiez-le et aimez-le dans l'éternité !

Prions ensemble.

WISEMAN, assisté par saint Augustin.

(Médium. M. ERAMBERT, d'Aix.)

Ces deux communications ont été dictées simultanément, ce qui explique l'assistance de saint Augustin pour la dernière. Tandis que Wiseman faisait écrire l'un des médiums, saint Augustin faisait écrire l'autre auquel il transmettait la pensée du cardinal. Souvent on voit des Esprits peu avancés, ou encore dans le trouble, ne pouvoir s'exprimer sans l'aide d'un Esprit plus élevé, mais ce n'est pas ici le même cas ; Wiseman est assez dégagé pour rendre lui-même ses idées.

Les deux communications ci-après ont été obtenues le 24 mars, dans la société de Paris, sans évocation, à la suite de la lecture des précédentes. La quatrième est une appréciation des faits ci-dessus par l'Esprit de Lamennais :

III.

Je viens, mes amis, confirmer ma communication de lundi. Je suis heureux de venir dans un milieu où j'aurais beaucoup à dire et où je suis sûr d'être compris. Oh ! oui, ce sera un grand bonheur pour moi de voir se développer sous l'œil du maître les progrès de la doctrine sainte et régénératrice qui doit conduire le monde entier à sa destinée divine.

Amis, unissez vos efforts dans l'œuvre qui nous est confiée et soyez reconnaissants du rôle que le Créateur de toutes choses vous a départi. Vous ne pourriez jamais assez faire pour reconnaître la grâce qu'il vous fait ; mais il vous tiendra compte de votre bonne volonté, de votre foi, de votre charité et de votre amour pour vos frères. Bénissez-le ; aimez-le, et vous aurez la vie éternelle.

Prions ensemble, mes chers amis.

WISEMAN.

(Méd., M. Erambert, d'Aix.)

IV.

La religion spiritualiste est l'âme du christianisme ; il ne faut pas l'oublier. Au milieu du matérialisme, du culte protestant et catholique, le cardinal Wiseman a osé proclamer l'âme avant le corps, l'esprit avant la lettre. Ces sortes de hardiesses sont rares dans les deux clergés, et c'est un spectacle inaccoutumé, en effet, que l'acte de foi spirite du cardinal Wiseman. Il serait étrange, du reste, qu'un esprit aussi cultivé, aussi élevé que celui de l'éminent cardinal eût vu dans le Spiritisme une foi rebelle aux enseignements de la plus pure morale du christianisme ; nous ne saurions trop applaudir, nous Spiritites, à cette confiance éloignée de tout respect humain, de tout scrupule mondain. N'est-ce pas un encouragement que la voix d'un mourant aussi distingué ? N'est-ce pas une annonce pour l'avenir ? Une promesse qu'avec la bonne volonté tant prêchée par l'Évangile, il n'y a qu'une vérité contenue dans la pratique de la charité et la croyance en l'immortalité de l'âme ? D'autres voix non moins sacrées proclament chaque jour notre immortelle vérité. C'est un *hosannah* sublime que chantent les hommes visités par l'Esprit, *hosannah* aussi pur, aussi enthousiaste que celui des âmes visitées par Jésus.

Nous mêmes, âmes en souffrance, n'éloignons pas de nous le souvenir qui nous arrive, et dans le purgatoire que nous subissons, écoutons les voix de ceux qui nous font voir au delà.

LAMENNAIS.

(Méd., M. A. Didier.)

Notices bibliographiques.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? par Allan Kardec. Nouvelle édition remaniée et considérablement augmentée. In-12, de près de 200 pages. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20 c.

Les matières de cette nouvelle édition sont divisées ainsi qu'il suit :

CHAPITRE I : PETITE CONFÉRENCE. Premier entretien : *le critique*. 2^e entretien : *le sceptique*. — Spiritisme et Spiritualisme. — Dissidences. — Phénomènes spirites simulés. — Impuissance des détracteurs. — Le merveilleux et le surnaturel. — Opposition de la science. — Fausses explications des phénomènes. — Les incrédules ne peuvent voir pour se convaincre. — Origine des idées spirites modernes. — Moyens de communication. — Les médiums intéressés. — Les médiums et les sorciers. — Diversité dans les Esprits. — Utilité pratique des manifestations. — Folie, suicide, obsession. — Oubli du passé. — Éléments de conviction. — Société spirite de Paris. — Interdiction du Spiritisme. — 3^e entretien : *Le Prêtre*. Objections au nom de la religion.

CHAP. II : NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DU SPIRITISME. — Des Esprits. — Communications avec le monde invisible. — But providentiel des manifestations spirites. — Des médiums. — Écueils des médiums. — Qualités des médiums. — Charlatanisme. — Identité des Esprits. — Contradictions. — Conséquences du Spiritisme.

CHAP. III : SOLUTION DE QUELQUES PROBLÈMES PAR LA DOCTRINE SPIRITE. — Pluralité des mondes. — De l'âme. — L'homme pendant la vie terrestre. — L'homme après la mort.

Sous presse pour paraître vers le 1^{er} août :

LE CIEL ET L'ENFER, ou *Justice divine selon le Spiritisme*, par Allan Kardec. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr.

VIE DE GERMAINE COUSIN, de Pibrac, bienheureuse en la charité, donnée médianimiquement par elle-même à mademoiselle M. S. dans un groupe de famille. Br. in-12. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. Toulouse, chez les principaux libraires.

La vie de *Germaine Cousin* est à la fois édifiante et dramatique, mais en outre éminemment intéressante par les nombreux faits médianimiques qu'elle renferme, et qui, sans le Spiritisme, seraient inexplicables ou merveilleux. Les phénomènes, dont nous sommes témoins de nos jours, en prouvent tout au moins la possibilité. Toutes les personnes qui n'ont pas un parti pris de la négation, et les Spiritistes surtout, liront cette brochure avec intérêt.

L'UNION SPIRITE BORDELAISE. Bordeaux comptait quatre publications spiritistes périodiques : *La Ruche*, *le Sauveur*, *la Lumière* et *la Voix d'Outre-tombe*. *La Lumière* et *le Sauveur* étant sous la même direction, il n'y en avait en réalité que trois qui viennent de se fusionner dans une seule publication, sous le titre de *l'Union spirite bordelaise* et sous la direction de M. A. Bez, directeur de *la Voix d'Outre-tombe*. Nous félicitons ces messieurs de la mesure qu'ils ont adoptée et que nos adversaires auraient grandement tort de prendre pour un indice de décadence de la doctrine. Des faits bien autrement concluants sont là pour prouver le contraire.

Les matériaux du spiritisme, bien que très nombreux, roulent dans un cercle à peu près uniforme ; de là manque de variété suffisante, et pour le lecteur qui aurait voulu les recevoir tous, une charge trop onéreuse, sans compensation. La nouvelle feuille bordelaise ne pourra que gagner à cette fusion à tous les points de vue, et nous faisons des vœux pour sa prospérité. Nous y avons lu, avec plaisir, dans les premiers numéros, une très bonne réfutation des articles de M. Fumeaux sur l'iniquité et les fléaux du spiritisme, ainsi qu'un très intéressant récit d'une nouvelle cure à Marmande. (Voir ci-après aux ouvrages divers.)

AIR ET PAROLES composés par le roy Henry III en 1574, et révélés dans un songe en 1865, à M. N. C. Bach ; chez Legoux, éditeur, 27, boulevard Poissonnière, à Paris. Prix marqué : 3 fr.

ALLAN KARDEC.